



PLATEFORME MOBILITÉ DU PUY-DE-DÔME



“ Développer
sa mobilité ”



DÉFI

Comment développer la mobilité des personnes
en démarche d'insertion professionnelle ?



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Mobilité
- Emploi, insertion



FORME JURIDIQUE

Association Loi 1901



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

La Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme a été créée pour « permettre à toute personne en recherche d'emploi ou inscrite dans un parcours d'insertion, d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins ». Ses rôles sont :

- **D'informer et d'orienter vers les aides** à la mobilité de droit commun disponible.
- De réaliser **un diagnostic** de la situation spécifique de la personne.
- **D'accompagner et de former la personne vers une mobilité autonome**, d'orienter vers les modes alternatifs à la voiture, des mobilités douces.
- De mettre à **disposition des moyens de déplacement** : location de deux roues ou de voitures, déplacement à la demande, accès au garage solidaire.
- De **recenser les besoins** non couverts.
- De **travailler en réseau** avec les acteurs départementaux de l'insertion et de la mobilité.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Département du Puy-de-Dôme

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



CHIFFRES CLÉS

Environ
1 300
personnes
accompagnées
en 2018

Budget :
de **200** à
1 000 K€

Environ
20 ETP
mobilisés

- **8 Conseillères Mobilité** réparties sur le département
- **5 associations** pilotent la Plateforme

PLATEFORME MOBILITÉ DU PUY-DE-DÔME



CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

Réponse aux besoins sociaux : La Plateforme agit contre le frein que peut représenter la mobilité dans une démarche d'insertion professionnelle. Les actions sont menées pour accompagner des personnes en situation de fragilité (sociales, économiques, cognitives), avec la volonté et les capacités d'accéder à l'emploi, mais qui sont empêchées faute de moyens de déplacements. L'objectif est aussi de lutter contre le « tout voiture » en promouvant les modes de déplacement doux et alternatifs.

Gouvernance et Management : La Plateforme est l'aboutissement d'un travail collectif réunissant des associations et des collectivités. La création d'un groupement solidaire et la gestion collective de l'association ont permis de mutualiser les moyens de chacun pour construire une meilleure offre d'accompagnement et de couverture du territoire.

Lien au territoire : La Plateforme est présente sur l'ensemble du département, les Conseillères Mobilités sont réparties en 5 zones pour assurer une proximité et ainsi éviter les déplacements. Chacune a une connaissance pointue de son secteur, des possibilités en termes de mobilité, des partenaires et des besoins. Elles sont outillées pour proposer les solutions adaptées à chacun, selon ses freins et compétences.

+ LEVIERS

- La mobilité est un levier vers l'emploi
- Travail multi-partenarial
- Développement d'un panel de solutions, dont l'orientation vers les modes de déplacement doux et alternatifs

- FREINS

- Zones blanches : Combrailles et Livradois Forez où les possibilités de transport en commun sont très limitées
- Aides financières pour l'achat de véhicule ou parfois pour le financement du permis
- Obtention de nouveaux financements pour élargir à d'autres publics précaires



ÉTAPES DU PROJET

- **2009** : Création de l'association
- **2010/2011** : Étude d'opportunité avec le soutien des pouvoirs publics – Définition d'une offre globale couvrant l'ensemble du département
- **2012** : Obtention du marché avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- **2014** : Consolidation du modèle économique via la diversification des financements



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Élargir le cercle d'acteurs pour poursuivre la logique de mutualisation et de collaboration. De nouveaux outils se développent en complémentarité des actions mises en place aujourd'hui, il s'agit de les coordonner pour apporter les meilleures solutions à nos bénéficiaires.

La promotion des modes de déplacements doux et alternatifs est en développement avec la mise en place de vélo-écoles, de baptêmes de covoiturage, et la volonté d'approcher les entreprises pour les sensibiliser.



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- Pôle Emploi
- UT Puy-de-Dôme de la Direccte Auvergne
- Conseil Régional
- FASTT

TECHNIQUES

- Pôle Emploi
- Missions Locales
- SIAE, PLIE
- Services sociaux

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Mob'In
- CRESS



COORDONNÉES

Adresse : 64 rue Lamartine, 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04 73 39 93 26

Mail : dev-pfm63@orange.fr

Site web : www.platformemobilite63.fr

AVEC LE SOUTIEN DE



ANNÉE DE PRODUCTION : 2019